

GAFA : DES CONTRIBUABLES COMME LES AUTRES ?

Polina KOURALEVA-CAZALS

PROFESSEURE DES UNIVERSITÉS
Centre de Recherche en Droit Antoine Favre,
Faculté de Droit

Ces dernières années il y a eu beaucoup de critiques au sujet de la faible taxation des principaux acteurs du secteur numérique : Google, Amazon, Facebook, Apple. Les profits colossaux de ces géants et leur faible taux d'imposition effectif ont fait naître une image de superpuissances, dont le pouvoir serait l'égal de celui des États. Pourtant, la puissance économique des sociétés reste toujours subordonnée à la puissance politique des gouvernements. Ainsi, la France, comme de nombreux autres États a adopté une taxe sur les services numériques en 2019. L'Union européenne a également annoncé l'introduction de la redevance sur les services numériques qui doit être mise en œuvre d'ici 2023. Il est vrai cependant que d'importants enjeux économiques derrière les GAFA créent des tensions entre certains pays et rendent délicate l'articulation des solutions nationales. La négociation en cours d'une solution commune par 137 États pourrait-elle apporter une solution ?

THONON-LES-BAINS

21 janvier 2022 à 18h

ANNECY

2 juin 2022 à 18h

CHAMBÉRY

7 juin 2022 à 18h